



RECOURS RADIO-CANADA

Voici les étapes à venir et un compte-rendu des étapes complétées à ce jour dans le dossier en titre.

Les interrogatoires préalables des demandeurs par Radio-Canada ont eu lieu. Vu le nombre important de demandeurs qui devaient être interrogés, cette étape du dossier s'est déroulée sur une longue période, soit de mai à septembre 2018.

À l'automne 2018 et au début de l'année 2019, des démarches ont été entreprises pour faire intervenir un expert dans le dossier, un spécialiste en matière d'éthique et de déontologie du journalisme et ayant lui-même exercé la profession de journaliste pendant plus de 20 ans. Dans le cadre du dossier, ce dernier jouera un rôle important quant à l'analyse du matériel journalistique et la détermination des normes éthiques et professionnelles qui auraient dû guider Radio-Canada et ses journalistes lors de l'émission *Enquête*.

À l'automne 2019, les interrogatoires préalables de la journaliste M^{me} Josée Dupuis et un représentant de Radio-Canada auront lieu, lors desquels nous en apprendrons davantage sur la démarche journalistique et le travail d'enquête effectué par l'équipe de Radio-Canada.

Après cette étape et sous réserve d'une contre-expertise des procureurs de Radio-Canada, nous pourrions normalement inscrire le dossier au rôle et obtenir des dates d'audience. Comme nous aurons besoin de plusieurs dates d'audience à Montréal, un district très achalandé, il faudra compter un bon délai pour obtenir des dates.

Stratégiquement, il est à noter que nous devons attendre que l'expert ait pu compléter son analyse du dossier avant de tenir les interrogatoires de la journaliste et du représentant de Radio-Canada, ce qui explique que nous ne les tiendrons pas avant l'automne.



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

Par ailleurs, nous avons appris que l'avocate qui agissait à ce jour dans le dossier est en absence maladie prolongée et un nouvel avocat de son bureau a été saisi du dossier pour la remplacer, ce qui fait en sorte que nous n'avons pas encore la date définitive des interrogatoires à l'automne 2019. Cela devrait être fixé sous peu, à suivre...

Pierre Veilleux, président